



*C'est bien plus que du sport !*

---

**11ème édition  
SENTEZ-VOUS SPORT 2020**

*Opération nationale de promotion des activités  
physiques et sportives pour le plus grand nombre.*

**– CAHIER DES CHARGES –**

**Date limite de dépôt de dossier le 1<sup>er</sup> septembre 2020**  
Formulaire en ligne sur la page Sentez-Vous Sport du  
site internet : [www.sentezvousport.fr](http://www.sentezvousport.fr)

## 1/ SENTEZ-VOUS SPORT : DE QUOI S'AGIT-IL ?

- Une opération nationale de promotion du sport bien-être durant le mois de septembre pour tous les publics à tous les âges
- Une visibilité nationale et européenne
- Des activités adaptées ouvertes à tous gratuitement
- Pour la nouvelle édition de la Semaine européenne du sport (European Week of Sport - EWoS), tous les événements qui auront lieu du 23 au 30 septembre pourront faire l'objet d'une double labellisation
- Un mois de manifestations labellisées, soutenues par le mouvement sportif et ses partenaires et qui se déclinent selon le calendrier suivant :



## 2/ QUI PEUT ORGANISER UN PROJET SENTEZ-VOUS SPORT ?

Tout organisme participant au développement des activités physiques et sportives ou souhaitant les promouvoir (fédération, ligue, comité, club, associations, CDOS/ CROS/CTOS, entreprises, établissements scolaires, universités, etc...).

## 3/ COMMENT DÉCLARER VOTRE PROJET ?

En vous inscrivant via le formulaire sur la page du site internet :

<https://form.jotformeu.com/90901972415357>

*N.B. N'hésitez pas à nous soumettre votre projet suffisamment tôt même si quelques éléments sont manquants (nombre de disciplines, public attendu...) et de nous les transmettre ensuite par mail.*

## 4/ LA LABELLISATION SENTEZ-VOUS SPORT : À QUOI ÇA SERT ?

- à s'inscrire dans un dispositif national et européen de promotion des activités physiques et sportives (APS)
- à bénéficier d'une visibilité nationale et d'un soutien en communication par l'accès à un kit de communication mis à disposition pour promouvoir le projet
- à être identifié dans un réseau local d'acteurs engagés dans la promotion des activités physiques et sportives (APS)
- à convaincre des partenaires sportifs locaux de soutenir votre projet et offrant aux clubs plus de visibilité
- à entraîner les collectivités locales dans cette démarche de réseau

## 5/ COMMUNICATION

- Le kit de communication officielle Sentez-Vous Sport (affiches locales et nationales personnalisables, visuels par cibles - entreprises, grand public -, bandeau, flyer, kakemono) sera téléchargeable et personnalisable. Une charte d'utilisation du kit communication vous sera également fournie
- Retrouver sur la rubrique Sentez-Vous Sport [www.sentezvousport.fr](http://www.sentezvousport.fr) la carte de France des manifestations labellisées
- Pour les clubs fédérés, merci de prendre contact avec les référents de vos fédérations afin qu'ils soient informés de votre évènement. Cela vous permettra une meilleure visibilité en vous appuyant aussi sur leurs réseau de communication (site internet, réseaux sociaux...)

## 6/ LE CAHIER DES CHARGES SENTEZ-VOUS SPORT 2020 :

### Les OBLIGATIONS :

- **Déclarer** un projet Sentez-Vous Sport avant **le 1<sup>er</sup> septembre 2020** en ligne sur le site Internet [www.sentezvousport.fr](http://www.sentezvousport.fr)
- **Organiser votre évènement** au mois de **septembre** (dérogations de dates limitées, mais possibles sur demande)
- **Proposer des activités** concernant la découverte, les initiations et la prévention avec l'activité physique et sportive
- **Offrir des activités adaptées pour tous** les publics quel que soit leur âge, leur sexe, leur capacité physique, etc...
- **Gratuité** de la participation aux activités
- Payant **seulement** dans le cadre d'une manifestation à but non lucratif
- Communication : tous les supports de communication doivent **respecter la charte graphique** et la dénomination de l'opération

## Responsabilité - Assurances :

Les organismes labellisés conserveront la qualité d'organisateur de l'évènement, et accompliront à ce titre, l'ensemble des formalités et obligations mises à leur charge par les lois et règlements en vigueur du domaine considéré.

Le CNOSF ne pourra de fait, être considéré comme organisateur ou co-organisateur de l'évènement. Dans ce cadre, le CNOSF ne pourra être tenu responsable pour l'un de ces manquements, particulièrement en cas d'annulation de l'évènement et pour quelque cause que ce soit.

Pour organiser votre évènement, n'oubliez pas d'étendre ou de compléter avec votre assureur la garantie responsabilité civile pour la manifestation liée à Sentez-Vous Sport l'évènement labellisé ou de souscrire un contrat collectif d'assurance couvrant la responsabilité civile de tous les participants.

## 7/ DOSSIER ACCEPTÉ OU REFUSÉ ?

- Tout dossier respectant le cahier des charges sera labellisé
- En cas de refus d'attribution du label, le dossier peut être modifié avec pour une nouvelle demande (avant la date limite du **1<sup>er</sup> septembre 2020**)

## 8/ CRITÈRES D'EXCLUSION : SONT EXCLUS DE SENTEZ-VOUS SPORT 2020 :

- Les projets montés à titre commercial ou à but lucratif
- Les projets qui, en dehors de l'organisation d'activités ouvertes, adaptées et gratuites, proposeraient ces jours-là toute autre action de communication isolée sans qu'elle soit intégrée dans le projet global d'activités physiques et sportives (stand, conférence, exposition.....)

## 9/ QUELQUES RECOMMANDATIONS ET CONSEILS :

- Afin que votre évènement soit plus visible, n'hésitez pas à vous rapprocher des comités olympiques départementaux, régionaux et territoriaux ainsi que des communes pour mutualiser les actions sur le territoire (retrouvez [ici](#) toutes les coordonnées des CROS/CDOS/CTOS)

- 
- **Le CNOSF soutient les projets en lien avec la Direction de l'administration pénitentiaire** qui visent à promouvoir la mise en œuvre d'activités physiques et sportives en septembre durant la rentrée sportive Sentez-Vous Sport seul ou en partenariat avec le mouvement sportif.  
Si vous êtes intéressés par la possibilité d'organiser un évènement dans un établissement pénitentiaire, merci de bien vouloir prendre contact avec le référent territorial (coordonnées via [ce lien](#) ou joindre Monsieur Gwendal HELARY, directeur pénitentiaire d'insertion et de probation, référent national de la politique sportive ([gwendal.helary@justice.gouv.fr](mailto:gwendal.helary@justice.gouv.fr)))
  
  - **Le CNOSF soutient la Fédération Française de Cardiologie** pour les actions de ses 27 associations régionales et de ses 263 Clubs Cœur et Santé organisateurs d'un événement pendant le mois de septembre et en particulier pendant la semaine du cœur.  
N'hésitez pas à vous rapprocher de leur réseau afin d'envisager des actions conjointes. Ex : mises en place de stands de préventions santé, mise en place de stands sur les gestes de premiers secours. Retrouvez leurs coordonnées [ici](#)
  
  - **Le CNOSF souhaite promouvoir l'éco-responsabilité** des organisateurs de manifestations Sentez-Vous Sport. Nous invitons chaque porteur de projet à intégrer des engagements forts dans la conception de son événement. En effet, le mouvement sportif est mobilisé depuis longtemps en faveur du développement durable pour contribuer à l'épanouissement humain et l'équilibre du territoire. Nous vous proposons donc de valoriser votre démarche en tenant compte des recommandations suivantes :
    - Sensibilisation et formation au développement durable des salariés, élus, bénévoles qui participeront aux manifestations Sentez-Vous Sport
    - Sensibilisation des participants au développement durable afin de les inciter à pratiquer leur sport de manière écoresponsable

- Promouvoir et faciliter l'usage des transports en commun ou des modes de déplacement actifs (marche, vélo, trottinette, ...)
- Maîtriser ses consommations d'eau et d'énergie et, si possible, préférer des énergies issues de sources renouvelables
- S'impliquer dans une gestion respectueuse des sites, de la nature et de la biodiversité
- Réduire la production de déchets, les trier et les évacuer dans les filières de traitement appropriées
- Privilégier des produits de restauration sains et responsables : certifiés, de saison, de proximité, adaptés à l'activité physique... et lutter contre le gaspillage alimentaire
- Préférer la location et la réutilisation de matériel ou l'utilisation de matériel recyclable pour la conception de l'événement
- Prendre en compte la santé des publics et des organisateurs dans la conception de l'événement (bruit, qualité de l'air, ...)
- Communiquer et sensibiliser avant et pendant la manifestation sur le lien entre sport, santé et protection de l'environnement au travers d'outils éco-conçus (encre, papier, formats, mode de diffusion, ...)
- Encourager la mixité valide-handicapé sur les espaces de démonstration et rendre le ou les site(s) accessible(s) à tous

Pour ceux qui souhaitent aller plus loin, vous pouvez vous informer et candidater au label « développement durable le sport s'engage ». Vous trouverez toutes les informations utiles sur le site <http://cnosf.franceolympique.com/cnosf/actus/4877-demande-de-label-dveloppement-durable-le-sport-sengage.html>

**A titre exceptionnel**, en complément, il est possible de labelliser des compétitions existantes sous réserve de diffusion d'un message d'information sur les bénéfices du sport comme facteur de santé, de bien-être et de plaisir. Pour ce faire, merci de prendre contact par mail à [sentezvousport@cnosf.org](mailto:sentezvousport@cnosf.org)